

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Département de la Haute-Garonne

Canton de Portet-sur-Garonne

Commune de Lagardelle-sur-Lèze (31870)

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Séance du 12 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 12 avril, à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Lagardelle-sur-Lèze, légalement convoqué, s'est réuni à salle des fêtes (raisons sanitaires), sous la présidence de Monsieur Floréal MUNOZ, Maire.

Date de la convocation : Le 8 avril 2021

Nombre de Conseillers : 23 – En exercice : 23 – Présents : 22 – Votants : 23

Présents : M. MUNOZ Floréal, M. EXPERT Bernard, Mme JOACHIM Hélène, M. DEJEAN Serge, Mme PAULIGNAN Myriam, M. GIRAUD Jean-Claude, Mme BOY Giselle, Mme SINIGAGLIA Françoise, Mme JOUEN Claudie, M. BACH Didier, M. SERRES Alain, M. HENOT Pierre, M. PINEAU Hervé, Mme SOUM Sylvie, Mme HEBRARD Céline, M. DARCHE Yoann, Mme ESTER Eva, M. COSTES André, Mme WIECZORECK Jacotte, M. PASCUAL Vincent, Mme PUECH Florence, M. MURATORIO Grégory.

PROCURATIONS : M. DUBOS Laurent à Mme HEBRARD Céline.

ABSENT SANS PROCURATION : Aucun.

Mme HEBRARD a été élue secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : Affectation du résultat 2020 Budget principal

DELIBERATION N° 2021-16

VU le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-21, L.2343-1 et 2, D. 2343-1 à D. 2343-10 ;

VU la délibération de ce même jour approuvant le Compte Administratif 2020 du Budget Principal ;

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du compte de résultat 2020 :

- Excédent de fonctionnement (Résultat cumulé)	832.479,02 €
- Solde négatif d'investissement (Résultat cumulé)	-183.475,55 €

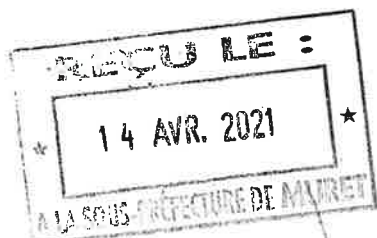
Résultat de clôture de l'exercice	649.003,47 €

Il précise qu'il convient de délibérer sur l'affectation du résultat comptable de la section de **fonctionnement**, au titre de l'année 2020, qui est arrêté à la somme de **832.479,02 €**.

Il propose de reporter, comme suit, le montant de cet excédent :

- Affecter la somme de **232.479,02 €** en section de fonctionnement, chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté,
- Affecter la somme de **600.000,00 €** en section d'investissement, notamment pour couvrir le besoin de financement, à l'art. 1068 - excédents de fonctionnement capitalisés.

Montants nécessaires à l'équilibre de report pour l'année 2021, qui seront inscrits au Budget Primitif 2021.



RAPPEL RESTES A REALISER ANNEE 2020

❖ DEPENSES

Dépenses non affectées à une opération

202	Frais réalisation documents urbanisme	5.801,90 €
204172	Subvention d'équipement versée – Autres EPL	17.738,43 €
2051	Concessions et droits similaires	6.385,80 €
2112	Terrains de voirie	264,00 €
2118	Autres terrains	2.573,84 €
2121	Plantations d'arbres et arbustes	2.469,06 €
21311	Hôtel de ville	17.940,46 €
21312	Bâtiments scolaires	35.486,16 €
21316	Equipement du cimetière	5.000,00 €
21318	Autres bâtiments publics	46.478,89 €
2138	Autres constructions	1.500,00 €
2151	Réseaux de voirie	928,40 €
2152	Installations de voirie	10.386,73 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7.832,11 €
2182	Matériel de transport	52.976,94 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1.378,79 €
2184	Mobilier	3.016,52 €
2188	Autres immobilisations corporelles	2.962,30 €
Opération n°201801 – Espace associatif 1901		
2313	Constructions	157.269,70 €
Opération n°201901 – Programme Pool routier 2019/2021		
2315	Installations, matériel et outillages techniques	2.385,80 €
Opération n°202001 – Aménagement de la place de Verdun		
2315	Installations, matériel et outillages techniques	101.506,60 €
<u>TOTAL</u>		<u>482.282,43 €</u>

❖ RECETTES

1322	Subvention Régionale	100.000,00 €
1323	Subventions départementales	185.774,10 €
<u>TOTAL</u>		<u>285.774,10 €</u>

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï les propositions de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les reports de l'excédent de fonctionnement constaté tels que proposés,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, ont signé les membres présents.

 Le 1^{er} adjoint,
